



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, mercredi 20 septembre 2017

La Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée accompagne les entreprises du territoire dans leur projet d'ouverture à l'international

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) pour la période 2017-2021, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée lance l'appel à projet « Export 2018 démarches collectives » afin de soutenir l'internationalisation des entreprises du territoire.

A travers une démarche globale orientée vers l'international, la Région souhaite augmenter le nombre d'exportateurs régionaux et améliorer les performances des entreprises déjà positionnées à l'export, grâce à :

- **la détection**, la sensibilisation, la préparation et l'accompagnement des entreprises régionales, peu ou pas exportatrices à l'approche des marchés internationaux,
- **la prospection** : l'organisation de missions commerciales à l'étranger, de rencontres d'acheteurs internationaux et la participation à des conventions d'affaires internationales,
- **la promotion** : la participation à des manifestations internationales professionnelles en France ou à l'étranger.

L'appel à projet résulte, pour la première fois, d'un travail collaboratif entre tous les acteurs de l'export du territoire d'Occitanie, réunis au sein des comités techniques export, émanations du Comité Stratégique Export mis en place par la Région.

L'appel à projet s'adresse aux chambres consulaires, pôles de compétitivité, clusters, fédérations et à toute autre association représentative d'entreprises.

En parallèle, les entreprises régionales sont susceptibles d'obtenir le financement, à hauteur de 50 %, de leurs projets à l'export par le biais des dispositifs « *Pass Export Occitanie* » et « *Contrat Export Occitanie* », selon les critères en vigueur.

Le dossier de candidature est disponible sur le site de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à l'adresse suivante : www.laregion.fr/Appel-a-projets-export-2018-Demarches-collectives **(la date limite de dépôt est fixée au 9 octobre 2017).**

■ **Contact presse :**

Mathilde Masson : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82

Montpellier : presse-region@laregion.fr - Toulouse : service.presse@laregion.fr